

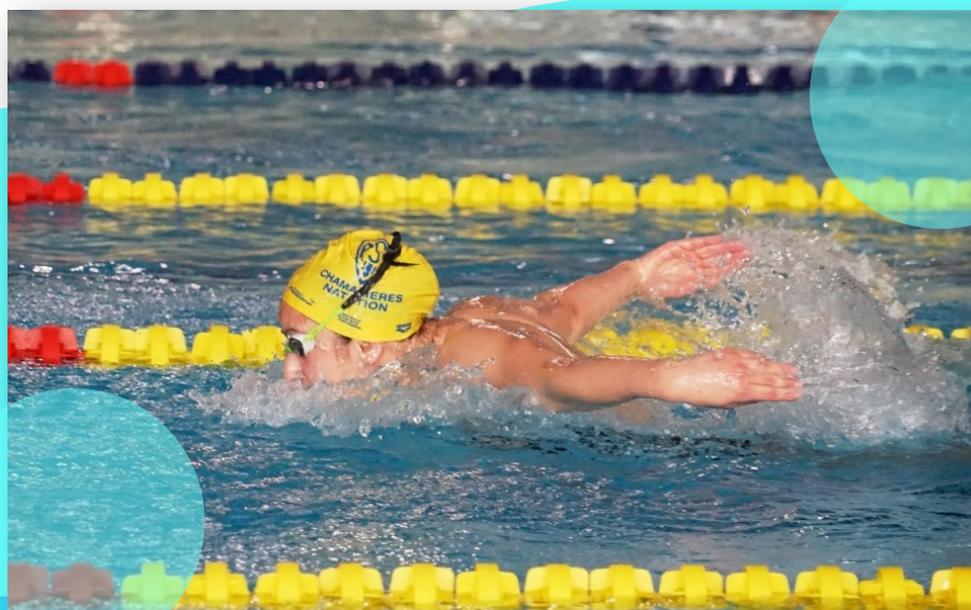
Labellisé « Génération 2024 » et « E3D: niveau 3 déploiement »



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

NATATION COURSE MIXTE

NATATION SPORT PARTAGÉ (TFV)



Une Section Sportive Scolaire Natation Course et Natation Sport Partagé (pour les élèves présentant des Troubles de la Fonction Visuelle ou TFV) est proposée au collège Molière depuis la rentrée 2014.

Créée à l'initiative du collège et de l'ASM Chamalières Natation, avec le soutien de la municipalité de Beaumont et des comités départemental et régional, cette structure doit favoriser la réussite scolaire et sportive de chaque élève.

Au-delà de la performance, ce sont les valeurs éducatives et citoyennes du sport tels que l'esprit d'équipe, la solidarité, le dépassement de soi, le respect de l'autre et des règles, que le collège Molière souhaite promouvoir au quotidien. Autant de notions essentielles dans la construction du vivre ensemble, enjeu primordial de notre société.



**CHAMALIÈRES
NATATION**

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

L'emploi du temps comprend les mêmes enseignements que les autres classes, mais il est aménagé de façon à obtenir une répartition équilibrée des activités sportives pour favoriser la réussite des études.

Les entraînements se déroulent au centre aquatique des Hautes-Roches à Chamalières (un transport par minibus est mis en place pour chaque entraînement depuis le collège jusqu'à la piscine. Les élèves sont libérés pour les entraînements à 15h00 (6ème et 5ème) ou 16h00 (4ème et 3ème), les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'encadrement technique est assuré par un éducateur de l'ASMCN, diplômé du Brevet d'État éducateur 2^{ème} degré.

Un enseignant « référent pédagogique » est le responsable du suivi scolaire des élèves de la section sportive et le référent des partenaires extérieurs.

L'inscription en section sportive implique obligatoirement :

- la présence assidue aux entraînements de la section,
- la participation aux compétitions UNSS,
- la prise de licence dans un club de natation sportive pour suivre le programme fédéral.

Compte tenu des contraintes d'emploi du temps induites, aucune option ne sera possible en plus de la Section Sportive Scolaire Natation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves sont sélectionnés selon 3 critères :

- le niveau scolaire : il doit être suffisamment bon pour permettre une pratique sportive sans que cela ne vienne porter atteinte à la réussite scolaire ;
- le niveau sportif : des tests sont réalisés par le club partenaire pour déterminer le niveau de chaque candidat ;
- l'aptitude physique : un certificat de non contre-indication à la pratique de la natation sportive doit être fourni avec ECG de repos la première année et l'élève doit pouvoir justifier d'un suivi médical régulier.

En cas de candidatures trop nombreuses, priorité sera donnée aux élèves adhérents du club partenaire : l'ASM Chamalières Natation.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement après concertation des éducateurs responsables de la section sportive et étude du dossier scolaire.

L'admission est annuelle mais révisable à tout moment de l'année scolaire en cas de baisse inquiétante des résultats scolaires ou problème de comportement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Établir dans tous les cas (y compris si l'élève relève du secteur) une demande de dérogation Parcours Scolaire Particulier (PSP) pour la Section Sportive Scolaire auprès du Directeur / de la Directrice de l'école élémentaire où est scolarisé votre enfant en CM2 en remplissant l'Annexe A du dossier d'affectation et en la retournant au Directeur / à la Directrice de l'école (et non au collège) dès que possible et **avant le 15 avril 2022**. Puis, une fois l'affectation validée et notifiée par M. l'Inspecteur d'Académie, il faudra retirer un dossier d'inscription **à partir du 23 juin 2022** au secrétariat du collège Molière (informations au 04.73.27.50.94).

**PORTES OUVERTES LE JEUDI 10 MARS 2022 DE 17H À 19H
ANNULÉES POUR CAUSE COVID
VOIR PRÉSENTATION VIDÉO SUR LE SITE DU COLLÈGE**



COLLÈGE MOLIÈRE — BEAUMONT

CANDIDATURE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE NATATION

Merci de découper ce coupon et de bien vouloir le transmettre au collège par voie postale ou électronique **avant le 15 avril 2022** (adresses en bas de page).

Élève domicilié sur le secteur (Beaumont—St-Genès-Champanelle)

Élève domicilié hors secteur

Nom élève :

Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Adresse :

Téléphone domicile :

Portable responsable 1 :

Portable responsable 2 :

Courriel :@.....

Scolarité envisagée au collège Molière en 2022-2023 :

Classe de : 6ème 5ème 4ème 3ème Élève TFV



Collège Molière, 52 rue Molière, 63110 Beaumont

Courriel : ce.0630007R@ac-clermont.fr

<https://moliere-beaumont.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

+
**clermont
auvergne
métropole**



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION